



Métropole de Lyon

A l'attention de Mr **Bruno BERNARD**
20 rue du Lac – CS33569
69505 Lyon Cedex 03

Sainte-Foy-Lès-Lyon le 20 janvier 2021

Objet : Projet de Transport par Câble Ouest Lyonnais

Copie pour information :

M. Jean-Charles **KOHLHAAS** - 1^{er} Vice-Président délégué en charge des transports

Mme Hélène **DROMAIN** Vice-Présidente et élue métropolitaine de notre circonscription (9^e)

Monsieur le Président,

En tant qu'élus municipaux de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon et présidente de l'association **SainteFoyAVENIR**, nous souhaitons vous faire part de nos positions et remarques au sujet du transport par câble Francheville-Gerland, prévu par le SYTRAL dans le Plan de Mandat voté le 17 décembre 2020.

Des militant.e.s écologistes, socialistes et citoyen.ne.s des communes de Francheville, Sainte-Foy-Lès-Lyon, La Mulatière, et du 2^{ème} arrt de Lyon, ont, entre 2011 et 2013, travaillé sur un projet de transport par câble pour répondre au manque de desserte en transport en commun structurant sur l'Ouest Lyonnais. Ce travail bénévole, avait été accompagné par un ingénieur spécialisé. Une réunion publique de présentation du projet à l'automne 2013 avait rassemblé environ 200 personnes. D'autre part, l'ensemble des Maires concernés avaient reçu les porteurs du projet. L'objectif était à l'époque d'obtenir une étude du SYTRAL.

Le courrier envoyé au SYTRAL par sept maires et deux sénateurs de l'Ouest Lyonnais en 2017, montre l'intérêt qu'ils portaient à ce projet et à cette étude.

La liste des écologistes aux élections métropolitaines inscrivait le transport par câble dans son programme. Notre liste **SainteFoyAVENIR** aux élections municipales de Sainte-Foy-lès-Lyon, l'évoquait également en 2014 et en 2020.

Nous ne sommes pas surpris que ce projet apparaisse dans le Plan de Mandat du SYTRAL, en cohérence avec ce qui était annoncé. De nouvelles études ont été menées avant l'inscription au Plan de Mandat, et ce projet a été majoritairement voté par le Conseil Syndical du SYTRAL le 17 décembre dernier.

Nous réaffirmons auprès de vous, que le secteur des communes métropolitaines de l'Ouest Lyonnais, connaît un engorgement du trafic routier quotidien. Le réseau actuel de bus, même s'il était amélioré, ne permet pas aux habitants de choisir un autre mode de transport que la voiture. D'ailleurs le projet d'Anneau des Sciences était jusqu'à juin 2020 la seule



réponse métropolitaine, avec comme perspective la dégradation de la qualité de l'air et la suppression d'espaces naturels.

La connexion d'un transport par câble avec d'autres modes de transport « lourds » comme le **Tram-Train de l'Ouest Lyonnais à Francheville et le métro à Gerland** pourra créer une **connexion Ouest-Est en transport en commun** fiable, bien cadencée, rapide et ainsi ouvrir la possibilité de se déplacer autrement, dans ce secteur géographique vallonné de l'ouest de l'agglomération. Son coût et la possibilité d'une construction rapide répond fortement à l'urgence climatique en permettant de faire baisser plus rapidement les émissions de gaz à effet de serre.

Nous avons néanmoins des remarques qui concernent la nouveauté de ce projet, son intégration dans l'esprit des habitants et dans la réalité des communes traversées. Au-delà des prises de positions récentes, anti-transport par câble de Madame le Maire, des questions légitimes se posent.

Ce nouveau projet va impacter plusieurs secteurs de la ville et de nombreuses préoccupations émergent quant au « bruit généré » par ce transport, quant à « l'envahissement » des pylônes, des stations, la « pollution visuelle », les questions de survol, de co-visibilité avec le passage des cabines, de respect du patrimoine naturel et patrimonial ainsi que les mesures inévitables d'indemnisations des propriétaires fidésiens.

Les récentes interpellations dont nous avons fait l'objet de la part de fidésien.ne.s confirment **le rôle essentiel que l'acceptabilité jouera sur la faisabilité d'un tel projet**. Un effort accru d'écoute, de réponse aux craintes, de transparence devra être déployé pour limiter les crispations, effort qui entre notamment dans nos missions d'élus locaux.

De ce point de vue, nous sommes disponibles pour échanger avec les élu.e.s du Sytral, les élu.e.s métropolitains pour la prise en compte de ces questions, ces inquiétudes. Nous souhaitons également que la concertation prévue à l'automne 2021 permette l'expression de tout cela et soit à **l'écoute de l'ensemble des questionnements**.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à ce courrier, en réitérant notre disponibilité pour parler de ce projet de transport par câble.

Nous vous adressons Monsieur le Président, nos sincères et cordiales salutations.

Yvette Lathuilière
Conseillère Municipale

Faïza Mihoubi
Conseillère Municipale

Olivier Coupiac
Conseiller Municipal

Serge Replumaz
Conseiller Municipal

Monique Cosson
Présidente SainteFoyAVENIR